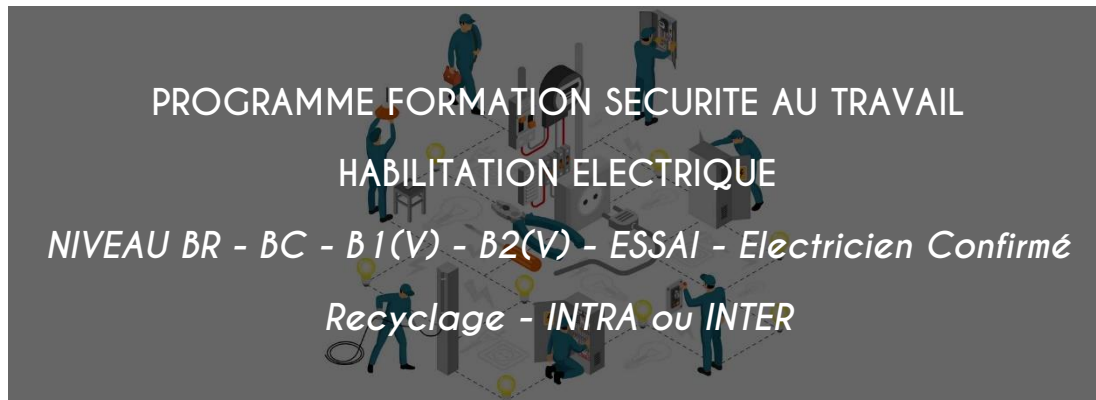




COP FORMATION
conseils & prévention



Informations & Programme

Obligations Règlementaires

L'habilitation électrique est désormais une exigence réglementaire pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations (Travaux ou intervention) sur des installations électriques ou dans leur voisinage.

Elle nécessite une formation au préalable, selon les recommandations de la norme NFC 18510.

Objectifs

Acquérir les méthodes et procédures à mettre en œuvre pour intervenir sur des équipements et installations électriques basse tension dans les meilleures conditions de sécurité.

Pré requis

Avoir une expérience sur les connaissances et les compétences en électricité générale BT ou être titulaire d'un CAP électricien.

Nombre de personnes

4 personnes minimum 10 personnes maximum.

Intervenant

Formateur expérimenté et spécialiste en habilitation électrique.

Public

Toute personne réalisant des manœuvres d'exploitation électrique.

Durée

Recyclage : obligatoire, conseillé tous les 3 ans. Durée 10 heures soit 1,5 jour.

25 avenue de Berlincan - 33160 SAINT MEDARD EN JALLES

☎ 06 35 44 03 34 - ✉ conseil@cop-formation.fr - 🌐 www.cop-formation.fr
N° Déclaration d'Activité 72 3309848 33 - NAF 8559A - Siret : 811 587 161 00019



Evaluation

Les acquis de la formation sont mesurés par une évaluation théorique et pratique.
Au regard des résultats le formateur émet un avis sur la possibilité d'habilitation de chacun des stagiaires.

Certificat

Attestation de formation.
Tableau récapitulatif sur les formations réalisées.
Préparation du titre d'habilitation vierge ou rempli.

Documentation

Un livret de formation habilitation électrique personnel non-électricien sera remis à chaque participant.

Matériel Pédagogique

- Visuel sur vidéoprojecteur.
- Intervention sur le terrain.
- Présentation sur armoire pédagogique, divers outillages.
- Présentation de matériel et EPI.
- Etude de cas.

Programme

Thèmes en commun :

- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.
- Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels.
- Zones d'environnement et leurs limites.
- Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention.
- Surveillance des opérations.
- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée.
- Equipements de protection collective (EPC) et individuelle (EPI) : identifier, vérifier, utiliser.
- Equipements de travail utilisés (échelle, outils à main) : risques et mise en œuvre.
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électrique : la conduite à tenir.



Thèmes techniques S S-F :

- Type, structure et fonctionnement des ouvrages et installations (ligne et poste).
- Fonction des matériels électriques des postes : commande, protection, séparation...
- Induction et couplage capacitif et mesure de prévention associée (mise en équipotentialité).
- Dispositifs de verrouillage et d'inter verrouillage.
- Equipement de protection collective : identifier, vérifier, utiliser.
- Equipement de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser.

Thème spécifique B1 (V) * B2 (V) * Essai :

- Caractérisation des travaux et limites : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage.
- Chargé de consignation et chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange d'informations.
- Habilitation : symbole et limites.
- Mesures de prévention à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification.
- Documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...
- Equipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation.
- Instructions de sécurité pour essais (pour attribut « essai).

Thème spécifique BR :

- Limites des habilitations BR et BS.
- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, commande, séparation.
- Chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange, (documents, informations) respect des consignes.
- Equipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation.
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.
- Etapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte.